



## Mi temps therapeutique et indemnités journalieres

Par **pepette2015**, le **25/11/2017** à **18:00**

Bonjour,

Ma fille, en ALD depuis 5 ans, est à mi-temps thérapeutique depuis le 11 septembre. Elle n'est toujours pas indemnisée par sa CPAM et, malgré les appels journaliers, on ne sait toujours pas où sa bloque, pourquoi et par qui ? Aux dernières nouvelles, son dossier médical serait depuis 2 jours chez le médecin conseil. Pourquoi et combien de temps ça va encore durer ? quelqu'un a-t'il connu ce problème ? Nous avons fait des courriers au conciliateur et au directeur de la CPAM sans réponse. dernièrement? j'ai aussi contacté le ministère de la santé qui m'a indiqué la marche à suivre et qui a transmis la demande auprès de la CPAM mais sans pouvoir intervenir.

Merci.